

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 71 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	PEIM3B71PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Campus Mons Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils multimédias au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de l'apprentissage.

Il devra maîtriser l'utilisation courante d'un environnement multimédias adapté au contexte scolaire, concevoir et mettre en oeuvre des dispositifs d'apprentissage intégrant les nouvelles technologies: des capsules vidéos, le Power Point interactif les tablettes numériques les outils collaboratifs

Module "Power Point interactif" : alternance d'exposés, d'essais, de travaux de groupe travail réalisé en interdisciplinarité avec l'activité "Initiation aux Arts et à la Culture" (UE 75)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B71PPA	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	30 h / 1 C
-------------	---	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B71PPA	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	10
-------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	12_PEIM3B71PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Partie I

Percevoir et comprendre les médias et multimédias à partir de leurs multiples composantes : langage et technologies utilisées, genres, représentations, publics visés, producteurs.

- Être critique, analyser les médias que l'on rencontre.
- S'exprimer et communiquer à l'aide des médias.
- Choisir et exploiter de façon pertinente des supports différents pour élaborer des séquences d'apprentissages.

Partie II

Familiariser l'étudiant avec l'environnement multimédia auquel il pourrait être confronté durant ses stages mais aussi lors de sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Partie I

L'étudiant fera preuve de connaissances mobilisables dans l'utilisation des multimédias dont les technologies au service de l'apprentissage (participation à un workshop en lien avec un musée).

Partie II

Au terme de cette partie, l'étudiant sera capable de créer des activités mettant en œuvre les TIC au service des apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie I

Réalisation de visites guidées au Musée de la Photographie ou de leçons de découverte d'un musée, en collaboration avec les B3 Préscolaires

Partie II

Utilisation des médias au service des apprentissages :

- grâce à divers outils : TBI, tablettes...
- grâce à divers dispositifs : présentations, jeux à créer, applications, logiciels...

Réfléchir sur l'usage des TIC dans l'enseignement primaire :

- grâce aux référentiels de compétences ;
- grâce aux pratiques enseignantes analysées.

Démarches d'apprentissage

Partie I

- Un workshop de préparation pour le musée avec les B3 Préscolaires
- Une journée d'animation de visites guidées au cycle 5-8 ou réalisation d'activités de découverte d'un musée au sein des stages

Partie II

Alternance d'exposés, d'utilisation des médias et d'analyses réflexives sur les outils et dispositifs étudiés. Travaux individuels et/ou de groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation immédiate lors des travaux pratiques et interactions constantes.

Sources et références

Voir Plateforme

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Programme Intégré - l'outil média dans ses différentes composantes

Supports numériques disponibles sur la plateforme

4. Modalités d'évaluation

Principe

Partie I

L'évaluation correspond à un dossier écrit (travail réalisé par groupe) à déposer au début de la session de janvier. Il s'agira d'une présentation de la visite guidée effectuée au musée de la photographie ou des activités élaborées pour la découverte d'un musée à l'école. Ce dossier comprendra une partie réflexive individuelle.

Partie II

L'examen oral portera sur une production dans une discipline choisie réalisée à partir d'outils, de dispositifs particuliers étudiés au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Exo	50	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).